

REGLEMENT INTERIEUR GAF [gymnastique artistique féminine] (à rendre au responsable)

Le club fonctionne beaucoup grâce à des bénévoles (encadrement et administration). Tous les membres sont donc priés de faire preuve d'indulgence pour les dysfonctionnements éventuels et seront les bienvenus lorsqu'ils proposeront leur aide, ponctuelle ou régulière.

*Les horaires sont précis. Les enfants doivent être présents dès le début de la séance et les parents doivent être présents pour les récupérer dès la fin du cours. Les parents doivent s'assurer que le cours a bien lieu à chaque séance, un incident de dernière minute ayant pu empêcher le/la moniteur/monitrice d'assurer la séance.

*Les entraînements sont conçus de façon progressive, il est donc de l'intérêt de l'enfant de venir régulièrement afin de réussir tous les exercices proposés de séance en séance.

*Que l'on soit en pratique loisir ou en pratique compétition, chacun se doit de participer au gala de fin d'année . Ce gala est l'occasion de rassembler toutes les sections pour exposer à tous nos partenaires et tous les parents l'importance de notre club et le travail qui est fourni par tous les cadres.

*Pour les compétitions, le déplacement est effectué dans la mesure du possible par les parents lorsque le championnat est proche (Franche-Comté). Pour les déplacements plus longs, le club organise et finance le déplacement ainsi que l'hébergement (mais il sera alors demandé une participation de 10 euros par nuitée), les repas restant à la charge des familles. Les droits d'engagement sont pris en charge par le club (en individuel, de 9 euros en région jusqu'à 26 euros au niveau national...)

*La présence des parents, frères ou sœurs lors des séances est interdite afin de ne pas perturber les entraînements (gymnastes et entraîneurs). Seule leur présence est autorisée lors de l'habillage et le rhabillage de leur(s) fille(s), soit 10 minutes

*Il est obligatoire de prévenir le/la responsable en cas d'absence

*Tenue : justaucorps obligatoire

*Les cheveux doivent obligatoirement être attachés (sinon, non-participation à la séance)

Je, soussigné,

Père/Mère de l'enfant :

Reconnait avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur du club

A..... le : (Signature)

✂-----

(exemplaire à conserver par la famille)

REGLEMENT INTERIEUR GAF [gymnastique artistique féminine]

Le club fonctionne beaucoup grâce à des bénévoles (encadrement et administration). Tous les membres sont donc priés de faire preuve d'indulgence pour les dysfonctionnements éventuels et seront les bienvenus lorsqu'ils proposeront leur aide, ponctuelle ou régulière.

Les horaires sont précis. Les enfants doivent être présents dès le début de la séance et les parents doivent être présents pour les récupérer dès la fin du cours. Les parents doivent s'assurer que le cours a bien lieu à chaque séance, un incident de dernière minute ayant pu empêcher le/la moniteur/monitrice d'assurer la séance.

Les entraînements sont conçus de façon progressive, il est donc de l'intérêt de l'enfant de venir régulièrement afin de réussir tous les exercices proposés de séance en séance.

Que l'on soit en pratique loisir ou en pratique compétition, chacun se doit de participer au gala de fin d'année . Ce gala est l'occasion de rassembler toutes les sections pour exposer à tous nos partenaires et tous les parents l'importance de notre club et le travail qui est fourni par tous les cadres.

Pour les compétitions, le déplacement est effectué dans la mesure du possible par les parents lorsque le championnat est proche (Franche-Comté). Pour les déplacements plus longs, le club organise et finance le déplacement ainsi que l'hébergement (mais il sera alors demandé une participation de 10 euros par nuitée), les repas restant à la charge des familles. Les droits d'engagement sont pris en charge par le club (en individuel, de 9 euros en région jusqu'à 26 euros au niveau national...)

*La présence des parents, frères ou sœurs lors des séances est interdite afin de ne pas perturber les entraînements (gymnastes et entraîneurs). Seule leur présence est autorisée lors de l'habillage et le rhabillage de leur(s) fille(s), soit 10 minutes

*Il est obligatoire de prévenir le/la responsable en cas d'absence

*Tenue : justaucorps obligatoire

*Les cheveux doivent obligatoirement être attachés (sinon, non-participation à la séance)

**Le club et la Fédération communiquent beaucoup par internet : votre adresse mail est donc indispensable et vous devez avoir le souci de regarder souvent votre boîte(et les spams). Consultez souvent aussi le site internet du club : <https://lajurassienne.fr>
N° de tel des responsables : Abdel 06 78 89 33 54, Cindy 06 81 15 89 83,**